

STRUCTURE ET DYNAMIQUE FÉDÉRATIVE

LA FÉBUL ET SON ORGANISATION STRUCTURELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nicolas Bernard (Président)
Agence Immobilière Sociale Quartiers
Bij ons / Chez nous
Communa
Maison de Quartier Bonnevie
Union des locataires d'Anderlecht
Cureghem
Union des locataires de Forest
Union des locataires Marollienne
Union des locataires du Quartier Nord
Union des locataires de Schaerbeek
Union des locataires de St-Gilles
Woningen 123 Logements
Convivence

La Direction assure une bonne articulation entre décision, gestion, réflexion, proposition et exécution

L'AG est en charge du suivi des projets.

Elle se réunit mensuellement. Elle peut confier des questions spécifiques au CA. Par ailleurs, elle délègue au CA le suivi financier.

Celui-ci traite également des questions de gestion de personnel soumises.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nicolas Bernard (Président)
Agence Immobilière Sociale Quartiers
Union des locataires Marollienne
Union des locataires du Quartier Nord
Union des locataires de Schaerbeek
Woningen 123 Logements

DIRECTION

Karine Seront

Coordination
Gestion du personnel
Gestion financière
Cohérence des projets
Organisation du travail

ÉQUIPE

En 2023, un processus participatif avec l'ensemble des membres de la FÉBUL a été mis en route autour des revendications en matière de droit au logement. Les séances en Assemblée Générale de l'année 2023 ont été consacrées principalement à l'exploration de ces thèmes. Les éléments échangés et collectés étaient de l'ordre du constat et de l'analyse. Ceux-ci ont découlé sur des propositions de solutions et de revendications.

En 2024, une réflexion collective autour des 10 revendications/thématiques a été menée avec comme objectif la finalisation du manifeste 2024. La publication de ce dernier a concorde avec le calendrier électoral 2024.

A la demande des asbl-membres, un nouveau mode de fonctionnement au niveau de la dynamique fédérative a été proposé.

- Deux AG annuelles par an (une axée sur la gestion financière et les démarches administratives légales en mai/juin et l'autre axée sur les suivi des projets entre novembre et février)
- Des groupes de travail ponctuels lorsqu'un sujet doit être approfondi, qu'une revendication doit être élaborée, qu'un sujet d'actualité doit être abordé et nécessite une prise de position collective et concertée, ou enfin, lorsqu'une consultation des associations de première ligne est nécessaire.
- Des séances d'intervision en vue de favoriser l'échange de pratiques

2 conseils d'administration ont été tenus

Il a été question de suivi des dépenses et de gestion des subsides ainsi que de gestion des ressources humaines.

4 assemblées générales ont été organisées.
Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Mise en contexte de l'élaboration du manifeste 2024
- Analyse chapitre par chapitre du manifeste
- Accueil d'un nouveau membre : l'ASBL Convivence
- Dynamique fédérative
- Finalisation du manifeste et de ses outils de communication
- Présentation et approbation du rapport annuel 2023
- Approbation des comptes annuels 2023
- Perspectives et Budget prévisionnel 2024